

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL

Ont donné pouvoir ou sont excusés : Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Bernard JARLAUD (pouvoir à Paul LAVIE), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Wilfried MADULI) Aimé VIAL (pouvoir à Estelle KELLER).

Date de la convocation : 19 septembre 2023

Secrétaire de séance : Sandrine BUDIN

Conseillers présents à l'ouverture : 18. Quorum atteint.

Délibération n°87-2023 : Demande de subvention auprès de la Région : sécurisation des espaces publics : vidéoprotection

La municipalité a installé lors des précédentes phases d'équipement, 32 caméras extérieures visionnant la voie publique :

Après expérimentation et en concertation avec le référent sureté de la gendarmerie, il est nécessaire de compléter ce réseau par l'adjonction de deux caméras panoramiques 4 vues.

Le montant des travaux est estimé à 32 345.95€ HT (38 815.14€ TTC) et pourrait bénéficier d'une aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 50% de la dépense H.T avec un plafond de 15 000 € par caméra et 50 000 € par commune et par an.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de la région Auvergne Rhône Alpes au titre de la sécurisation des espaces publics.

**Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour),
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE le projet d'extension du système de vidéoprotection,
- SOLLICITE l'aide de la région Auvergne Rhône Alpes,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches pour ce faire.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 25 septembre 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,